

Liste des délibérations de la séance de Conseil Municipal du Vendredi 9 Juin 2023

Demande d'ajout d'une délibération pour accepter la plus-value relative aux travaux de voirie, de création de trottoirs, d'éclairage public et d'aménagements paysagers concernant les Résidences de Vignes.

Le Conseil Municipal accepte à **13 voix pour et 1 voix contre** de rajouter la délibération ci-dessus.

1/ Approbation du procès-verbal de la réunion de Conseil Municipal du 4 avril 2023 :

Le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du Mardi 4 Avril 2023 **a été approuvé à 13 voix pour et 1 abstention.**

2/ Election au scrutin de liste de 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants en vue de l'élection des sénateurs du 24 septembre 2023 pour le département du Jura :

Le Conseil Municipal vote au scrutin de liste à 13 voix pour et 1 blanc pour la liste ci-dessus pour les 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants en vue de l'élection des sénateurs du 24 septembre 2023 pour le département du Jura.

3/ Délibération pour demander des subventions au profit de la réfection intérieure de la Chapelle Notre Dame du Chêne :

Le Conseil Municipal demande à 13 voix pour et 1 abstention l'octroi d'une subvention DETR auprès de la Préfecture du Jura et d'une subvention DST auprès du Conseil Départemental du Jura pour la réfection intérieure de la Chapelle Notre Dame du Chêne pour un montant de travaux de 29 666,35 € HT.

4/ Délibération pour demander des subventions en faveur de la création de trottoirs pour le lotissement Résidence des Vignes :

Cette délibération est annulée.

5/ Délibération pour demander une subvention auprès de la Région Bourgogne-Franche-Comté pour la création de 2 arrêts de bus en accessibilité pour personnes à mobilité réduite

Le Conseil Municipal demande à 13 voix pour et 1 abstention l'octroi d'une subvention auprès du Conseil Régional Bourgogne-Franche-Comté pour la création de 2 arrêts de bus en accessibilité pour personne à mobilité réduite vers la Place de la Grenette l'une dans le sens Cuiseaux et l'autre dans le sens Beaufort-Orbagna pour un budget de 11 415,70 €.

6/ Délibération en vue d'acquérir à la SCI Vignes des Pommiers un espace foncier destiné à la création d'un parking pour les utilisateurs de la Salle des Frères:

Le Conseil Municipal à 13 voix pour et 1 voix contre accepte d'acquérir la partie concernée de la parcelle C 712 au tarif de 10 € le mètre carré.

7/ Délibération pour attribuer une subvention annuelle aux associations :

Le Conseil Municipal accepte à 13 voix pour et 1 voix contre l'attribution des subventions aux associations pour l'année 2023 comme présentée.

8/ Délibération pour valider une convention de mise à disposition d'un local municipal affecté au fonctionnement de l'organisation syndical de la Communauté de Communes Porte du Jura :

Le Conseil Municipal accepte à 13 voix pour et 1 abstention la convention de mise à disposition d'un local municipal affecté au fonctionnement de l'organisation syndical de la Communauté de Communes Porte du Jura.

9/ Délibération pour annuler la délibération de mise en compatibilité du PLU en date du 17 février 2023 et transférer le dossier Lacroix à la Communauté de Communes Porte du Jura :

Le Conseil Municipal accepte à 13 voix pour et 1 abstention d'annuler la délibération du 17 février 2023 concernant la mise en compatibilité du PLU et de transférer le dossier LACROIX à la Communauté de Communes Porte du Jura.

10/ Délibération pour accepter la plus-value relative aux travaux de voirie de création de trottoirs, d'éclairage public et d'aménagements paysagers concernant les Résidences des Vignes :

Le Conseil Municipal accepte à 13 voix pour et 1 voix contre la plus-value relative aux travaux de voirie de création de trottoirs, d'éclairage publics et d'aménagements paysagers concernant les Résidences des Vignes pour un montant total de 31 960,57 € HT.

La séance est levée à 23 h 30.

Le Maire - Christian BRETIN

